

Procès-verbal d'une séance extraordinaire de la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet, tenue le 11 juin 2015 à 19H00 à la salle municipale à laquelle étaient présents :

Son honneur le maire Mme Irène Nadeau, la conseillère Colleen Griffin, Émile La Salle, Mario Tremblay et Richard La Salle.

Absent : le conseiller Jean-Louis Corriveau.

### **ORDRE DU JOUR**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. CHEMIN DE LA MONTAGNE
4. PROJECTEUR
5. PÉRIODE DE QUESTION
6. LEVÉE DE LA SÉANCE

### **CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Les membres présents accusent réception de l'avis de convocation ainsi que l'ordre du jour conformément à l'article 152 de code municipal.

### **134-2015 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Proposé par Colleen Griffin

Et résolu unanimement que cette séance soit ouverte à 19H00. Le quorum est confirmé.

**Adoptée**

### **135-2015 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Émilie La Salle

Et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

**Adoptée**

### **136-2015 CHEMIN DE LA MONTAGNE**

**CONSIDÉRANT** Que le chemin de la Montagne nécessite des corrections majeures afin d'assurer la sécurité des usagers;

**CONSIDÉRANT** Que la municipalité est consciente du problème et qu'elle a fait préparer des plans ainsi qu'une estimation des coûts;

**CONSIDÉRANT** Que les coûts des corrections dépassent largement la capacité de payer de cette municipalité.

**CONSIDÉRANT** Que ces coûts s'élèvent à 1, 1036 564.54 estimée de 2013;

**CONSIDÉRANT** Que cette route conduit à une ressource soit la centrale d'hydro Québec;

**CONSIDÉRANT** Que des pourparlers avec Hydro Québec doivent s'établir tant pour l'acquisition de terrains que pour leur opinion sur le projet;

**CONSIDÉRANT** Que la députée Mme Charlotte L'Écuyer avait été mise au courant du projet à l'époque;

**CONSIDÉRANT** Qu'il serait important d'en aviser le député de Pontiac M. André Fortin de notre démarche;

**CONSIDÉRANT** Que la Municipalité reçoit constamment des plaintes relativement à l'état de cette route;

À ces causes il est;

Proposé par Mario Tremblay

Et résolu unanimement que cette municipalité présente ce projet dans le cadre du programme **RRRL 2015-2016**, afin d'obtenir une aide substantielle pour la réalisation de ce projet

**Adoptée**

**137-2015 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par Richard La Salle

Et résolu unanimement que cette séance soit levée à 19H30.

**Adoptée**

---

**Irène Nadeau, maire**

---

**Jacques Mantha, sec-très. dg**